

**Marc Véron : 1<sup>er</sup> avril 2011 ☺**

## **"Nous avons entendu l'urgence qu'il y a à améliorer les transports en commun"**

Au lendemain du bilan des deux débats publics sur le métro du Grand Paris et Arc Express, Marc Véron, président du directoire de la Société du Grand Paris (SGP), répond à Mobilicités sur les choix qui attendent les maîtres d'ouvrage pour le tracé, le financement et le démarrage des travaux de ce qui sera peut-être le "Grand Paris Express". Interview.

### **Mobilicités :**

Le 31 mars 2011, la Commission nationale du débat public a dressé le bilan des quatre mois de débats publics sur le métro du Grand Paris et Arc Express censés "éclairer" les maîtres d'ouvrage, la SGP et le Stif. La SGP que vous présidez a deux mois, le Stif trois, pour faire ses choix définitifs : êtes-vous suffisamment éclairé ?

### **Marc Véron :**

Les débats ont été très instructifs et riches avec un taux de participation inédit, 17500 Franciliens ont assisté aux 67 réunions, 1600 questions ont été posées, 250 cahiers d'acteurs déposés pour les deux projets. Nous avons retenu de nombreuses remarques émises, par les maires et par les citoyens. Si les élus ont été très présents dans le débat au début, très vite, le public s'en est emparé et est venu massivement aux réunions publiques.

### **Des exemples concrets ?**

A Issy-les-Moulineaux, dans le quartier Léon Blum ou au Kremlin Bicêtre, dans le cadre de la restructuration de l'hôpital, nous avons changé l'emplacement des gares initialement prévues. Les exemples sont nombreux. Nous avons ouvert en option un certain nombre de gares, les arguments présentés nous ont semblé d'une force telle que nous les prendrons en compte dans notre proposition finale au conseil de surveillance de la SGP, **en mai prochain**.

### **"L'urgence est grande car la souffrance des Franciliens est grande", a souligné le président de la Commission nationale du débat public, Philippe Deslandes. Quelles seront les priorités de la SGP ?**

Nous avons entendu l'urgence qu'il y a à améliorer les transports en commun mais les gens nous ont également demandé de compléter le réseau de transport actuel construit en étoile, par des liaisons efficaces de banlieue à banlieue. Il y a deux acteurs qui ont un rôle dans cette affaire : le Stif qui reste l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France et qui doit mettre en œuvre son plan de mobilisation, et la SGP à laquelle la loi a donné mission de réaliser le métro du Grand Paris. Les deux instances doivent maintenant délibérer, **je n'imagine pas que les choses ne seront pas faites pour qu'elles délibèrent sur un projet commun de métro automatique**.

### **Le protocole signé entre l'Etat et la région le 26 janvier 2011 préfigure-t-il ce qui sera présenté par la SGP et le Stif en mai ?**

Les discussions qui ont abouti à ce protocole (**lire**) ont été conduites par les deux maîtres d'ouvrage, et le tracé est proche de ce qui se discutait au cours des débats. Nous allons nous nourrir des éléments que nous fournit maintenant la Commission nationale du débat public pour faire nos choix. D'après la loi, le conseil de surveillance de la SGP devra argumenter ses choix.

### **Malgré cet accord, la desserte du plateau de Saclay reste une pomme de discorde entre l'Etat et la Région, vers quelle décision se dirige la SGP, maître d'ouvrage du métro du Grand Paris ?**

L'acte que nous présenterons en mai doit comporter nécessairement la desserte du plateau de Saclay, puisque la loi indique que le métro doit joindre les grands aéroports et le centre technologique du Saclay.

### **A qui reviendra la maîtrise d'ouvrage du transport du Grand Paris ? Jean-Paul Huchon, président de la région souhaite une co-maîtrise d'ouvrage qui pourrait se faire selon un découpage géographique (Arc sud pour le STIF, par exemple) : quelle est votre position sur ce sujet ?**

"Inutile de transformer la maîtrise d'ouvrage en point de fixation", a dit le ministre de la Ville Maurice Leroy devant le Sénat, le 22 mars, lors de son audition par la **Commission de l'économie et du développement durable qui se penchait sur la proposition de loi de Nicole Bricq (lire) relative au SDRIF** Si la loi du 3 juin 2010 confie la maîtrise d'ouvrage de la rocade à la SGP, le ministre a indiqué qu'il s'était engagé à confier au Stif l'extension de la ligne 14 entre Saint-Lazare et Saint-Ouen, et que l'accord devrait être conclu sous peu. Je m'en tiens donc à ses propos.

### **Comment se présente le volet financier ? Jean-Paul Huchon affirme qu'une part des financements déjà obtenus par la SGP dans l'enveloppe des 20 milliards d'euros pourraient être transférés au STIF pour son plan de mobilisation. Vous confirmez ?**

Lorsque nous avons fait la présentation du budget au conseil de surveillance, nous l'avons argumenté sur la

somme des travaux d'étude. Chaque montant correspond à une dépense effective, donc, si par hasard, on ponctionnait le budget de la SGP, il faudrait que la SGP, soit, cesse de faire ses études, soit emprunte ! **Je rappelle que nous avons plus de deux milliards d'études à financer**, indépendamment de savoir si le tracé doit être celui-ci ou celui-là. Si nous ne commençons pas les études de maîtrise d'ouvrage maintenant, nous n'avons aucune chance de démarrer les travaux comme prévu, en 2013. Les tunneliers ne sont pas disponibles en magasin. Chacun est construit sur spécification particulière, il faut le temps de les fabriquer, nous sommes sur des délais très serrés.

Propos recueillis par **Nathalie Arensonas** et **Robert Viennet** Mobilités 1<sup>er</sup> Avril 2011 **Grand Paris**

#### **Décret et tracé du métro à l'été 2011**

Auditionné le 22 mars devant la commission Economie et développement durable du Sénat, le ministre de la Ville Maurice Leroy a annoncé **que le décret en Conseil d'État sur le tracé et l'emplacement des gares du futur réseau de transport du Grand Paris serait publié en juillet 2011.**

En attendant, les deux maitres d'ouvrage, la Société du Grand Paris (DGP) et le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif), doivent rendre leurs décisions suite aux deux débats publics qui se sont achevés fin janvier 2011. Seront-elles conformes au protocole d'accord trouvé alors entre la Région et l'Etat en vue de construire un seul métro automatique, le "Grand Paris Express", censé faire la synthèse de deux projets (Arc Express et métro automatique) qui ont longtemps été concurrents ?